

# SUIVI DE LA PÊCHE DE LOISIR PAR ENQUÊTE ET COMPTAGE VISUEL AU SEIN DE L'AMP CÔTE AGATHOISE

## Pêche de loisir



### Identité du projet



### Localisation

L'AMP Côte Agathoise, Site Natura 2000 « Posidonies du Cap d'Agde » FR9101414, Hérault (34), est situé au droit de la commune d'Agde.

### Enjeux sur le site d'étude

- Posidonie, coralligène, cystoseires, Grand dauphin, tortue caouanne, datte de mer...
- Grande station balnéaire, activités nautiques de loisirs, pêche petits métiers
- Dégradation du site/des habitats, surfréquentation, conflit entre usagers...

### Calendrier

**Début : 2011-2013 / 2020-2022**  
**Fin prévue : 2026**

Préciser le déroulement :

- Préparation protocole : 1j
- Suivi terrain : 5 matins/semaine max (fonction de la météo), entre juin et mi-septembre
- Traitement données : hiver
- Communication : COPIL N2000, réunions avec les partenaires

### Contact

- AMP côte agathoise – Direction du milieu marin, Ville d'Agde
- Mail : [contactamp@ville-agde.fr](mailto:contactamp@ville-agde.fr)  
[melissa.trougan@vill-agde.fr](mailto:melissa.trougan@vill-agde.fr) (CM milieu marin)
- Téléphone : 04.67.94.67.90

### Contexte et objectif(s) du suivi

- **Contexte** : Avec l'un des plus grands ports de plaisance de France -le Cap d'Agde- situé à proximité directe de l'AMP côte agathoise, la pêche récréative est une des principales activités de loisir exercées en période estivale dans l'AMP. Cette activité implique un certain nombre d'impacts directs et indirects sur les ressources halieutiques et les habitats devant être pris en compte dans la gestion de l'AMP.
- **Objectif(s)** : Améliorer les connaissances de l'activité de pêche de loisir et de ses captures dans l'AMP, suivre son évolution spatio-temporelle, adapter les mesures de gestion en conséquence et évaluer leur efficacité (comme la création du cantonnement de pêche).
- **Données existantes** : Deux campagnes de suivi de trois ans ont déjà été réalisées : entre 2011 et 2013, puis entre 2020 et 2022.

### Carte & découpage de la zone d'étude

- **Superficie de la zone d'étude** : 6152 ha
- **Carte de la zone d'étude avec découpage du site** :



# SUIVI DE LA PÊCHE DE LOISIR PAR ENQUÊTE ET COMPTAGE VISUEL AU SEIN DE L'AMP CÔTE AGATHOISE

## Pêche de loisir



### Descriptif du projet

#### Financier(s)

2011-2013 :

- Région Languedoc-Roussillon
- DIREN
- UE (via L'Europe en Méditerranée)
- Association ADENA (auto-financement)

Depuis 2020 :

- Programme Life MARHA
- Ville d'Agde (auto-financement)

#### Partenaire(s)

2011-2013 :

MedPAN

#### Prestataire & avis

- N.C. (étude réalisée en interne)

#### Coûts

- Achat matériel : Estimé < 1000 € (sauf bateau)
- Personnel par journée de suivi : 2 agents/journée de suivi
- Personnel traitement données : 1 agent pendant 10 jours
- Communication : N.C.
- Autre : Essence pour bateau (coût non calculé)

### Protocole

- **Procédures réglementaires** : N.C.
- **Zonage** : Toute l'AMP – divisée en 12 secteurs (correspondant à ceux du suivi de la fréquentation estivale)
- **Période(s)/fréquence(s)/tranche(s) horaire(s)** :
  - Le suivi est réalisé entre juin et fin août/mi-septembre, avec une hausse du nombre de sorties terrain en juillet et août liée à l'augmentation des journées de beau temps et l'augmentation du nombre d'embarcations de pêche récréative au sein de l'AMP
  - Le suivi est réalisé entre 9h30 et 13h, lors du pic de fréquentation de l'activité de pêche récréative (10-11h)
  - En plein été, il est réalisé au mieux (selon conditions météorologiques) 4-5 journées /semaine (pouvant inclure les week-ends).
  - Hors juillet/août, il est réalisé 1 à 3 fois fois/semaine (sauf mauvaise météo ou problèmes de bateau).
- **Méthode(s)** : Enquête et comptage visuel.
- **Données collectées** : données sur les captures (taille, espèce, nombre), l'effort de pêche (nombre de lignes, nombre d'hameçons, durée de pêche,...), la répartition spatiale de l'activité (point GPS récupéré au moment de l'enquête) mais aussi des données sociologiques (âge, catégorie, socio-professionnelle,...) et sur la connaissance et l'acceptabilité de la réserve marine (depuis 2020).
- **Moyens humains** : 2 agents (agent de terrain, saisonnier et/ou stagiaire) sont mobilisés pour la mise en œuvre du protocole et 1 agent (chargé de mission et/ou stagiaire) pour le traitement des données
- **Moyens techniques** :
  - Moyen(s) de déplacement : nautique (1 petite embarcation permettant d'accoster les bateaux de pêche de loisir facilement)
  - Equipement et matériel : 1 plaquette de prise de notes, une règle, fiches de terrain, 1 GPS, 1 paire de jumelles, 1 smartphone ou tablette relié(e) à Internet, matériel de sécurité et d'amarrage pour le bateau
- **Outil(s) développé(s) dans le cadre du suivi** : Nouvelle application CatchMachine (Ifremer) adaptée à notre suivi poisson et notre enquête socio-économique

### Stockage, traitement & restitution des données

- **Stockage** : Stockage des données sous forme papier et dans une base de données au format tableur (Excel) – Dans une base de donnée Ifremer (via application CatchMachine) en test depuis 2022
- **Traitement** : Traitement réalisé en interne
- **Restitution** : Restitution sous forme d'un rapport (cf. rubrique bibliographie)

Pêche de loisir



Bilan général de l'action

- **Déroulement des suivis :** Le suivi de l'activité de pêche récréative s'est déroulé suivant le planning prévu, avec les aléas de la météo et de la disponibilité des agents. Ce suivi a fait l'objet de la rédaction de rapports et de restitutions à l'occasion de réunions avec les partenaires locaux.
- **Résultats :**
  - Analyses statistiques via Excel (moyennes, max principalement, écart-type, pourcentages, etc)
  - Représentations graphiques : moyennes en fonction des heures de pics de fréquentation par activité et par secteur
  - Représentation cartographique : QGIS
  - Les données collectées servent à alimenter les indicateurs de gestion du DOCOB.
- **Difficultés rencontrées :**
  - Contrainte liée aux ressources humaines (2 agents - 5 matins max/semaine) à mettre à disposition durant la période de suivi,
  - Contrainte liée au bateau (pannes, mauvais fonctionnement...).

Avantages	Inconvénients
Permet d'interroger un maximum de pêcheurs de loisir	Questionnaire pouvant être réalisé en début ou milieu d'activité (ne prenant donc pas en compte la totalité de l'effort de pêche et des captures)
Permet de coupler surveillance des secteurs à réglementation (ZMEL, réserve marine), sensibilisation et enquêtes	Nécessité de donner une estimation des prises car les pêcheurs n'acceptent pas forcément que les agents touchent leurs poissons

Améliorations – Conseils pour actions similaires

Être vigilant sur la bonne réalisation de l'enquête : respect du protocole, manière de poser les questions, ou encore insister notamment sur l'importance de prendre du temps sur la mesure des poissons

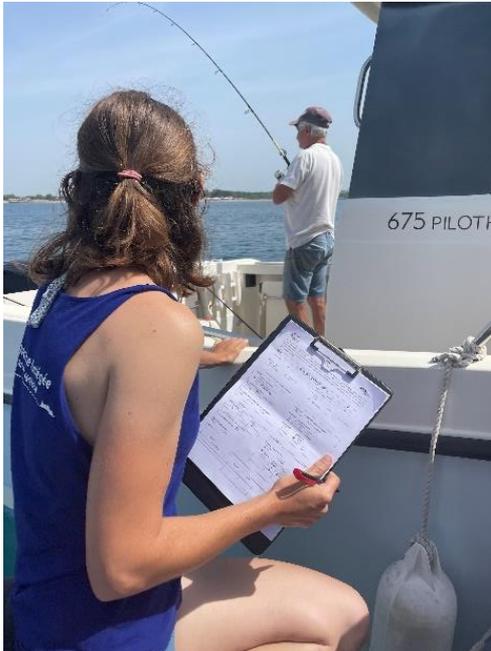
Perspectives

Poursuite du projet : Reconduction de l'étude en 2024 ou 2025

Pêche de loisir



Illustrations du suivi



Enquête en cours auprès d'un pêcheur de loisir  
© Crédit : Aire marine protégée de la côte agathoise

Autres AMP ayant mis en place ce type de suivi

Tableau à insérer par Marha

Références bibliographiques

- Documents sur lesquels l'AMP s'est appuyée en 2011 pour développer le protocole : les protocoles mis en place par le Parc Marin de la Côte Bleue, la Réserve de Banyuls et les AMP Corses,
- Liens vers les rapports relatifs à ce suivi de fréquentation : [app.amp-agde.fr](http://app.amp-agde.fr) (ou sur demande pour les plus anciens)